

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Bolloré Transport & Logistics : 20 milliards de francs d'investissements en 2020 au Gabon

L'ANNONCE a été faite par Serge Agnero, le directeur général de Bolloré Transport & Logistics Gabon, au cours de la soirée des partenaires, organisée vendredi dernier à Libreville, en marge de la Tropicale Amissa Bongo.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

BOLLORE Transport & Logistics envisage de réaliser des investissements conséquents cette année au Gabon, dans le cadre de sa contribution à la transformation logistique du pays.

Le directeur général de la filiale gabonaise a, en effet, annoncé que l'entreprise va investir près de 30 millions d'euros (20 milliards de francs) en 2020 au Gabon, pour moderniser des infrastructures logistiques et renforcer la fluidité de ses opérations, grâce à un service de qualité aux usagers.

Présente dans notre pays dans le domaine des activités de manutention portuaire, de commission de transport et de logistique pétrolière, l'entreprise envisage ainsi de renforcer sa position de partenaire de nouveaux défis logistiques de l'économie locale.

À cet effet, Serge Agnero a indiqué aux partenaires

de son entreprise, la place de choix qu'occupe la satisfaction du client dans la conduite de ses prestations. " Le client continuera à rester un axe central de notre démarche commerciale. Ce qui suppose une écoute active du marché et de ses attentes, en vue d'améliorer la célérité des opérations et offrir des solutions innovantes ", a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le directeur général de Bolloré Transport & Logistics a rappelé la contribution de son entreprise au développement socio-économique du Gabon. " La réduction significative de l'impact du coût de passage portuaire dans le cadre de la lutte contre la vie chère est un fait majeur, contrairement à ce qui a pu être dit ", a-t-il souligné.

Bolloré Transport & Logistics, qui emploie 1100 personnes au Gabon, a enfin rappelé son engagement aux côtés de la jeunesse gabonaise. De fait, l'entreprise accueille chaque année près de 300

stagiaires dans ses différentes filiales, via une convention signée avec l'Office national de l'emploi (ONE).

Elle entreprend régulièrement des œuvres sociales au profit des centres médicaux à travers le pays par des dons de médicaments. Elle s'illustre également dans le soutien aux ONG et aux orphelinats, par la remise de fournitures scolaires et produits alimentaires, et en les accom-

pagnant par la prise en charge en soins médicaux. Ce groupe apporte, enfin, son aide aux populations dans la lutte contre le paludisme par la distribution des moustiquaires imprégnées.

Dans le cadre de son accompagnement de la course de l'Union cycliste internationale, " La Tropicale Amissa Bongo ", Bolloré Transport & Logistics est sponsor du maillot de la combativité.



Photo: DR

Le DG de Bolloré Transport & Logistics Gabon, Serge Agnero, lors de son propos.

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Date de lancement	30/01/2020
Appel à manifestation d'intérêt	07/AMI/GEF/ANPN/GeFaCHE/SC/2020
Nom du projet	Projet de gestion de la faune et des conflits homme éléphant
Source de financement	GEF/BIRD – DON N°GEFTF0A3107 - ID P157249 – GABON

1. OBJET

Par le présent appel à manifestation d'intérêt, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), en collaboration avec la Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP) du Ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement, chargé du Plan Climat, se propose d'arrêter une liste restreinte de prestataires qualifiés, qui seront appelés à soumissionner, pour réaliser l'évaluation à mi-parcours du Projet de gestion de la faune et des conflits homme éléphant.

La mission du Consultant consistera :

Les Services du consultant auront pour objet de permettre au Gouvernement Gabonais et aux partenaires financiers une analyse technique indépendante et rigoureuse du déroulement du projet, de son état d'avancement, de sa performance, de tirer des enseignements et de capitaliser sur les bonnes pratiques ainsi que des recommandations pour l'orientation à prendre pour l'atteinte des résultats attendus et la consolidation et la pérennisation des acquis du projet.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), en collaboration avec la Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP) du Ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement, chargé du Plan Climat invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Les prestataires seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les directives sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'IDA datées de janvier 2011 – Version révisée juillet 2014 (Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût)

Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

OU

- Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services : Evaluation technique à mi-parcours de programmes/projets financé par la Banque mondiale ;

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier de manifestation d'intérêt, rédigé en français, comprendra les pièces suivantes :

- La lettre d'intention,
- La déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale
- L'expérience du cabinet/bureau d'études,
- La disponibilité des moyens matériels et humains pouvant être mis à disposition (les CV ne sont pas demandés).

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française doivent être déposées en version numérique et physique en un exemplaire original et quatre copies au plus tard le **27/02/2020 à 10 heures** à l'adresse suivante:

**Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN),
Secrétariat Exécutif, Service Passation des Marchés,
Carrefour Cap Santa Clara,
Téléphone : 077 57 43 10 -
Adresse électronique : imouely@parcsgabon.ga**

Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent **à la même date à 10 heures 30 minutes dans les locaux de l'ANPN.**

Pour obtenir les termes de référence et plus d'informations, merci de nous contacter à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi, entre 7h30 et 15h30.

Le Secrétaire Exécutif de l'ANPN

Dr Vivien J.J OKOUYI OKOUYI N.W